



Xavier Afresne



David Autin

- ▶ Les espoirs de commercialisation d'un vaccin, les discours accommodants des banques centrales et de meilleurs chiffres économiques sont autant d'éléments qui ont permis à des valeurs cycliques du CAC 40 de rebondir à deux chiffres au cours du mois dernier (Accor, Renault et Airbus). A contrario, certains titres considérés comme défensifs (Orange, Sanofi et Danone) ont enregistré des performances négatives. Au final, **l'indice français enregistre une hausse (+3,42 %) comparable à celle de l'indice large européen, l'Euro Stoxx®.**
- ▶ Le fonds Richelieu France (part R, +3,82 %) **surperforme légèrement son indice** avec comme principaux contributeurs :
  - A la baisse : deux valeurs de la Santé (Sanofi et Korian), le secteur le moins performant en Europe le mois dernier ;
  - A la hausse : Lagardère (l'offensive commune Vivendi/Amber Capital pourrait accélérer certaines évolutions de périmètre), LVMH (retournement attendu des ventes en Chine) et Saint-Gobain (potentiel bénéficiaire de plans de relance) ;
- ▶ Parmi les arbitrages du mois :
  - Nous attendons encore les détails du plan de relance français destiné aux entreprises s'élevant à €100Mds, 4,5 % du PIB qui, s'ajoutant au Plan Vert européen, devrait bénéficier à la réindustrialisation et à la transition écologique dans l'hexagone. Dès lors, **nous avons quelque peu renforcé des valeurs potentiellement bénéficiaires de ces plans** à l'instar de Saint-Gobain, Schneider Electric, Spie et Kaufman & Broad ;
  - Parallèlement, nous avons légèrement **accru l'exposition aux cycles aéronautique et automobile** en **allégeant le poids des financières**, désormais sous-pondérées dans le fonds ;
  - La trésorerie nette du fonds reste à environ 2 %.

*Document non contractuel produit uniquement à titre d'information. Il ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Avant d'investir, vous devez vous procurer et lire attentivement le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) disponible auprès de Richelieu Gestion et sur le site [www.richelieugestion.com](http://www.richelieugestion.com). Richelieu Gestion décline toute responsabilité en cas de pertes, directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. La valeur des parts des fonds peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont traités aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Conformément à l'article 321-116 du règlement général de l'AMF, vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation des fonds.*